

Accueil des migrants : les villes moyennes à la traîne

Publié le 22/05/2019 • Par [Rouja Lazarova](#) • dans : [France](#)



Jonathan Stutz / AdobeStock

Le relogement des réfugiés a été au centre du 68e atelier organisé par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) le 22 mai. Lumière a été faite sur les conditions de réussite de l'accueil et l'intégration des réfugiés en milieu rural et dans les grands ensembles urbains.

Cet article fait partie du dossier

[Migrants : comment les territoires ont pris le relais de l'Etat](#)

« Rien ne se fera sans la volonté des élus locaux, et leur mobilisation est un facteur clé absolu dans l'intégration des réfugiés, même si cette question relève de la compétence de l'Etat », a lancé Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), en introduction à la journée consacrée au relogement des réfugiés. Ces appels à la volonté politique de l' élu local sont désormais devenus coutume dès lors qu'on parle d'accueil de réfugiés.

Les territoires ruraux nouvelle terre d'asile

« Avec la politique de répartition territoriale, la question de l'accueil par les petites villes et les villages se pose de plus en plus », a estimé Matthieu Tardis, chercheur à l'Institut français des relations internationales (OFRI), venu présenter une étude consacrée à la question, publiée très prochainement. Nourrie par 40 entretiens d'acteurs politiques, associatifs et de l'Etat, répartis sur 14 départements, cette étude permet au chercheur de qualifier les territoires ruraux de nouvelle « terre d'asile ». Logements disponibles, coûts bas, qualité de vie, partenariats

faciles à nouer, présence d'emplois non qualifiés, tous ces facteurs favorisent l'intégration des réfugiés accueillis. Le principal frein étant, sans surprise, la mobilité.

Le citoyen au centre de l'accueil

Matthieu Tardis a identifié un modèle d'accueil dont la première caractéristique est de replacer le citoyen en son centre. « Le citoyen est l'accélérateur de l'intégration des réfugiés. A la fois parce qu'il les aide à s'approprier la langue, et parce qu'il peut être facteur d'insertion professionnelle. » Michel Tabutin, maire (SE sympathisant PC) de Chazemais (500 habitants, l'Allier) a illustré cette réalité par sa propre expérience. Il a accueilli 2 familles maliennes (15 personnes) en juin 2018. En amont il a organisé une large réunion publique suite à laquelle s'est constitué un noyau dur de 44 citoyens, qui ont organisé spontanément des ateliers de langue, de cuisine, d'hygiène, de jardinage.

Jouer sur la transparence

Michel Tabutin a été accompagné pendant un an par Viltais, opérateur financé par l'Etat. Le directeur du pôle « Réfugiés » de l'association, Jean-Philippe Morel, a mis en garde sur les conditions à remplir pour réussir l'accueil : « Il faut jouer la transparence vis-à-vis de la population, expliquer d'où viennent les réfugiés, leur parcours de vie. La plupart parmi eux étant musulmans, la question de la religion ne doit pas être éludée. Il faut sensibiliser les élus et la population à la temporalité – l'intégration se joue à l'échéance d'un, trois ou cinq ans. »

Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) est venu présenter l'avancement de ses travaux dans le cadre de la stratégie nationale qu'il a présenté le 5 juin 2018. « Il est important de partir du territoire et de l'engagement des élus locaux », a-t-il clamé. Depuis l'été 2018, il a écrit personnellement aux 700 maires ayant accueillis des réfugiés sur le territoire pour leur proposer de constituer un réseau de maires solidaires. 200 ont répondu favorablement à ce jour, et le lancement du réseau est prévu pour la rentrée de septembre.

Contractualisation avec dix métropoles

Alain Régnier s'apprête par ailleurs à engager une contractualisation avec 10 métropoles volontaires (Nantes, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Nancy, Toulouse, Clermont-Ferrand, Grenoble, Dijon, Brest). Chacune recevra, dès 2019, une enveloppe de 300 000 euros par an sur trois ans pour développer des actions d'accueil et d'intégration de réfugiés. « Les grands territoires français sont métissés et ouverts », s'est réjoui le délégué interministériel. Et de regretter la démission des villes moyennes. « Lorsque je visite des villes de 50 000 à 100 000 habitants, et que j'essaie de promouvoir l'accueil de réfugiés, je me trouve face à un mur. Il faut travailler sur ces villes moyennes, dans des politiques de moyen et de long terme. »